

taxe d'habitation et tv non reçues

Par mathiiieu, le 05/12/2008 à 13:53

Bonjour,

Suite à un déménagement j'ai informé les impôts par courrier simple de ma nouvelle adresse et ça fait deux ans que je n'ai pas reçu de taxe d'habitation et redevance TV à payer. Je paie pourtant mon impôt sur le revenu à cette nouvelle adresse.

Que faire?

Faut-il les prévenir ou attendre?

Que risque t on? Des pénalités pour non paiement?

Merci pour vos réponses